



26 octobre 2022

Communiqué de la Coalition de la Société Civile du Processus de Kimberley

Pour diffusion immédiate

La Coalition de la Société Civile du PK appelle le Processus de Kimberley à prendre conscience des lacunes du système de certification et à s'engager dans une réforme sérieuse.

Une réunion plénière du Système de Certification du Processus de Kimberley (KPCS) se tiendra au Botswana du 1^{er} au 4 novembre 2022, malgré les **inquiétudes grandissantes face à l'inaptitude du système à faire face aux formes de conflit en constante évolution dans les pays producteurs et commerçants de diamants**. Alors que le KPCS célébrera son 20^e anniversaire l'année prochaine (2023), la plupart des communautés riveraines des mines de diamants en Afrique, ainsi que le peuple ukrainien compteront les vies humaines perdues, les dommages environnementaux et les violations des droits humains causés par les mines de diamants ou par les États dont les budgets sont fortement financés par la production et le commerce de diamants.

Le KPCS a fermé les yeux sur les risques environnementaux, socio-économiques et sécuritaires que posent les activités minières dans les communautés affectées.

Ceci a donné lieu à des plaintes répétées de la part de communautés comme celles de Maluti au Lesotho, des propriétaires marginalisés de Koidu en Sierra Leone et des communautés vivant le long des rivières Tshikapa et Kasai en République démocratique du Congo. Le sort de la communauté de Jagersfontein en Afrique du Sud, où des digues de résidus ayant cédé ont inondé et déplacé des communautés, pourrait être similaire à celui qui attend de nombreuses autres communautés affectées par des mines de diamants dans le monde, en particulier en Afrique où la majorité des diamants bruts sont produits.

La Coalition de la Société Civile du Processus de Kimberley (CSC PK) rappelle que le Processus de Kimberley intervient uniquement lorsque des diamants bruts sont utilisés par des rebelles pour combattre des gouvernements, ignorant les difficultés des communautés affectées par les actions ou omissions d'acteurs étatiques et non étatiques comprenant les déplacements, les dommages environnementaux et la violence. Ces violences incluent l'utilisation des revenus des diamants pour mutiler des

femmes et des enfants et annexer des territoires dans d'autres pays souverains. Cela permet aux diamants entachés par d'autres types de violence ou de conflit de pénétrer sur le marché mondial tout en étant certifiés "exempt de conflit", comme par exemple les diamants provenant de Russie. **Nous demandons au PK de faire preuve d'empathie envers les masses souffrantes de ce monde dont la douleur est financée par les revenus des diamants, qu'ils soient bruts ou polis.**

Le PK a pris l'habitude de sauter d'un cycle de réforme raté à un autre. Ne parvenant pas même à discuter des problèmes qui concernent tout le monde, le PK se cache derrière un champ de définition redondant. Les populations des communautés africaines affectées par les mines de diamants, tout comme les populations de l'Ukraine déchirée par les conflits en font les frais et le KPCS observe en silence.

Il est inacceptable qu'en dépit de l'énorme contribution économique du secteur du diamant à l'économie mondiale, les pays producteurs africains continuent à accepter que les communautés affectées vivent dans la pauvreté et souffrent de diverses formes d'abus et d'injustice. **La CSC PK appelle donc le Processus de Kimberley à cesser de simplifier à l'excès les affirmations relatives à l'absence de conflit et de mettre fin aux abus du modèle de prise de décision par consensus.** La Coalition demande au PK de **se mettre enfin d'accord sur un élargissement, attendu depuis longtemps, de la définition des diamants de conflit du système de certification,** afin d'inclure les diamants associés à une violence généralisée ou systématique et à de graves violations des droits humains, qu'elles soient commises par des groupes rebelles, des criminels, des terroristes, des forces de sécurité privées ou publiques ou par tout acteur gouvernemental.



Plus d'informations :

Dr Michel Yoboué,
Coordinateur de la CSC PK (GRPIE)
+225 (0)7 58 09 17 83 – info@kpcivilsociety.org

www.kpcivilsociety.org